

Un poumon vert de 21 hectares en pleine rénovation !

Laurence BUDELLOT, vice-présidente en charge des zones humides et Matthieu DELCAMBRE, conseiller délégué chargé de la biodiversité, ont présenté, ce jour, les travaux effectués (Phase 1) sur le Cirque de l'Essonne aux associations.

Cet Espace Naturel Sensible situé sur les communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes a fait l'objet d'un projet commun et partagé de préservation, réhabilitation et valorisation.

Pour rappel, nature des travaux principaux :

- 👉 Travaux de démantèlement des occupations illégales, nettoyage des parcelles et de retrait des déchets.
- 👉 Tri des déchets effectué sur le site avant évacuation vers les centres de traitement agréés et adaptés.
- 👉 Nettoyement portant sur 21 hectares de zone humide mais les occupations et donc les déchets sont principalement concentrés sur 10 hectares.
- 👉 Le marché inclut le retrait des déchets au sein des « puits sauvages » et des travaux de mise en sécurité d'urgence.
- 👉 Mise en œuvre d'un phasage de travaux spécifique tenant compte des secteurs inondables et prévoyant le traitement en priorité des zones les plus basses topographiquement.

Nous remercions les associations pour leur présence lors de cette visite,

- C-E-E : Corbeil-Essonnes-Environnement
- AICE : Association Intercommunale pour la préservation et la valorisation du Cirque de l'Essonne
- Robinson fait son panier
- Le Cirque à Cœur
- Natur'Essonne
- Riverains de Robinson





